

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
Pacific Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B.C.
V8W 3X4
Bid Fax: (250) 363-3344

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Pacific Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B. C.
V8W 3X4

Title - Sujet STRUCTURE PREFABRICATED MISC	
Solicitation No. - N° de l'invitation EZ108-130571/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client EZ108-130571	Date 2012-09-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$VIC-222-6007	
File No. - N° de dossier VIC-2-35069 (222)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-10-09	
Time Zone Fuseau horaire Pacific Daylight Saving Time PDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Campbell, Deborah	Buyer Id - Id de l'acheteur vic222
Telephone No. - N° de téléphone (250) 363-3612 ()	FAX No. - N° de FAX (250) 363-3344
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: PWGSC-TPSGC Engineering Assets Esquimalt Graving Dock 825 Admirals Road Victoria, B.C. V9A 2P1	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

**VOICI LES RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES LORS DE LA VISITE DE CHANTIER
OBLIGATOIRE DU 11 SEPTEMBRE 2012, À 13 H.**

- Q1) Les dimensions comprises dans le devis technique sont différentes de celles sur les dessins.
R1) Les dimensions sur les dessins sont exactes; le soumissionnaire doit se référer à ces dimensions.
Le fournisseur retenu sera responsable des mesures finales du toit de la structure et devra d'assurer qu'il s'ajuste adéquatement.
- Q2) Question concernant la neige sur le côté droit du bâtiment : Si la neige tombe du toit de l'abri, elle ira sur le toit du bâtiment à la droite des conteneurs maritimes.
R2) L'utilisateur final a indiqué qu'il n'y a pas de problème et que les entrepreneurs ne devraient pas s'inquiéter.
- Q3) Le paragraphe n° 4 de l'annexe A - Devis indique que des poteaux corniers seront peut-être requis dans les deux (2) angles (coins avant droit et arrière gauche).
R3) Des poutres en I seront requises aux angles avant droit et arrière gauche (voir les mesures sur les dessins); ces deux (2) angles en retrait.
L'angle avant droit doit être perpendiculaire au côté opposé. Il est plus reculé que le reste des conteneurs maritimes.
À l'arrière du côté gauche des conteneurs maritimes, l'emplacement de l'escalier et de la charpente du toit doit être équilibré afin que la charpente du toit couvre l'angle arrière des conteneurs maritimes allant jusqu'à la main courante de l'escalier, de manière à ce que la porte soit couverte.
- Nota : Ne doit pas couvrir l'escalier.
- Q4) Est-ce qu'un avant-toit est requis? Si non, combien doit mesurer le chevauchement?
R4) Le chevauchement doit être en surplomb et mesurer au moins 6 po. Il consistera seulement de tissus et devra être accroché sur le bord extérieur du conteneur maritime. Le chevauchement du tissu sera étanche.
- Q5) Est-ce que les conteneurs maritimes sont de niveau? Si non, peuvent-ils l'être?
R5) L'utilisateur final nivellera les conteneurs maritimes.
- Q6) Accès au site : Est-ce que le fournisseur retenu aura accès à l'aire entourant les conteneurs maritimes? Il devra avoir accès au site pour le matériel et l'installation.
R6) L'utilisateur final devra avoir un délai de préavis d'au moins une (1) semaine afin de préparer le site pour le fournisseur. L'utilisateur final pourra ainsi nettoyer l'intérieur et l'arrière de l'aire contenant les conteneurs maritimes.
- Il a indiqué que les deux (2) pièces d'équipement situées sur le côté gauche ne seront pas déplacées. Le fournisseur devra fournir le matériel adéquat pour accéder aux conteneurs maritimes. Le matériel situé derrière les conteneurs maritimes sera déplacé.
- Q7) Est-ce que le fournisseur pourra utiliser l'aire située devant les conteneurs maritimes allant jusqu'à la ligne jaune sur la route?
R7) Le fournisseur pourra utiliser l'aire située devant les conteneurs maritimes allant et empiéter jusqu'à 12 pi sur la route.
- Q8) Le toit du bâtiment voisin, sur le côté droit des conteneurs maritimes, est tellement proche que le fournisseur devra marcher sur le toit ou installer un échafaudage pour se rendre aux conteneurs maritimes.
R8) Le fournisseur retenu ne pourra pas marcher sur le toit, il devra installer un échafaudage ou une flèche de levage, au besoin.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EZ108-130571/A

Amd. No. - N° de la modif.

003

Buyer ID - Id de l'acheteur

vic222

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EZ108-130571

File No. - N° du dossier

VIC-2-35069

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- Q9) Est-ce que le fournisseur retenu aura accès à la grue de la cale sèche d'Esquimalt (CSE) pour installer la charpente de toit?
- R9) Une grue mobile de la CSE sera disponible dans un délai de 24 heures suivant la demande du fournisseur. Le fournisseur retenu sera responsable de fournir tout autre matériel requis pour la fourniture et l'installation du toit de l'abri.